

THON GERMON / BLANC

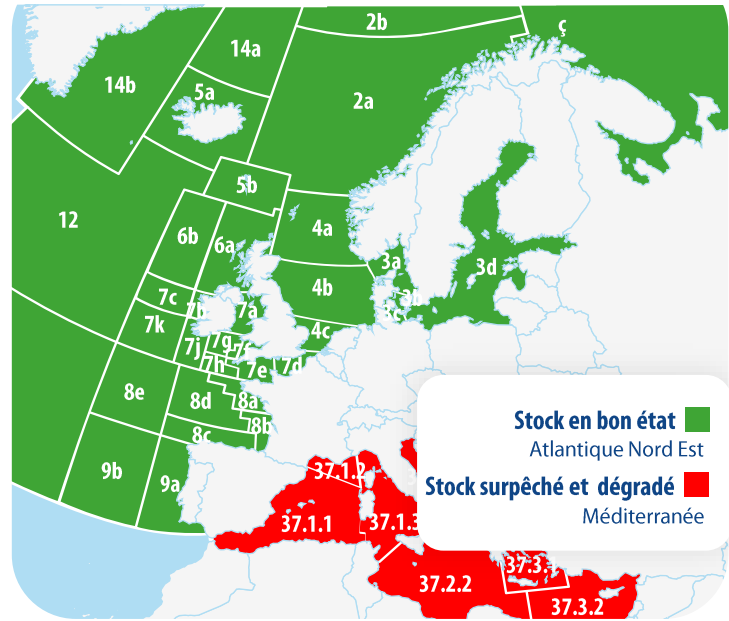
Thunnus alalunga

Albacore tuna

Code Alpha 3 FAO : ALB



Provenance des débarquements français de Thon germon en 2024

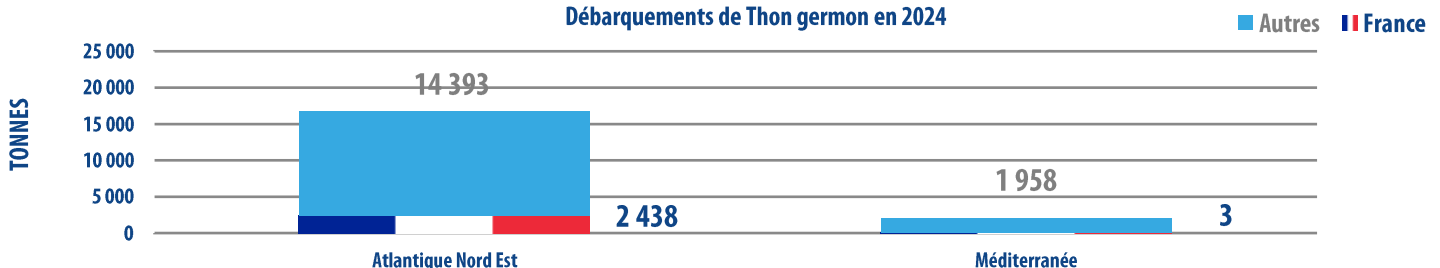


STOCK	AVIS 2023	AVIS 2024	AVIS 2025
Atlantique Nord-Est	BON ÉTAT	BON ÉTAT	BON ÉTAT
Méditerranée et mer noire	SURPÊCHE ET DÉGRADÉ	SURPÊCHE ET DÉGRADÉ	SURPÊCHE ET DÉGRADÉ

Source : Avis CIEM 2025

2026 (avril)	Atlantique Nord Est (27)	Méditerranée (37)
TAC 2026 (tonnes)	47 251	2 500
TAC 2026 (UE) (tonnes)	35 816	2090
Quota 2026 (FR) (tonnes)	7 033,33	14,45
Quota 2025 (FR) (tonnes)	7 033,33	14,97
Evolution (FR)	0,0%	-3,5%
Pêche ciblée	Oui	Oui
Pêche accessoire	Oui	Oui
Taille minimale de référence de conservation	>2 Kg	/
Autorisations de pêche	Plan de gestion limitant le nombre d'Autorisations Nationales de pêche professionnelle au Thon blanc (ANP) - pêche au filet interdite.	Prises accessoires sont imputés aux quotas mais sont déclarés séparément. Plan de gestion limitant le nombre d'autorisations Européennes de pêche professionnelle au Germon au Méditerranée (AEP)
Fermetures de pêche	/	Plan de gestion limitant le nombre d'Autorisations Nationales de pêche professionnelle au Thon blanc (ANP) - pêche au filet interdite. Fermeture de pêche du 1er Octobre au 30 novembre pour protéger les juvéniles d'espadon, et du 1er janvier au 31 mars.
Mesures techniques	Plan de gestion jusqu'en 2026. Pêche au filet dérivant, filets maillants de fond, filets emmêlant et trémails, interdite. Nombre maximal de navires français autorisés à pêcher le germon d'Atlantique Nord : 151.	Plan de rétablissement: mise en place d'un TAC annuel de 2 500 tonnes jusqu'en 2026, des mesures de limitation du nombre de navires autorisés à pêcher l'espèce et une période de fermeture de la pêcherie.
Sources	Règlement (UE) 2026/249 du Conseil du 26 janvier 2026- Règlement (UE) 2019/1241 du 20 juin 2019 - Arrêté du 5 février 2026 établissant les modalités de répartition du quota de thon germon de Méditerranée (<i>Thunnus alalunga</i>) accordé à la France pour la zone « Mer Méditerranée » pour l'année 2026 - Arrêté du 27 mai 2016 - Recommandation 23-05 de l'ICCAT amendant la recommandation 21-04 sur des mesures de conservation et de gestion, incluant une procédure de gestion et un protocole de circonstances exceptionnelles, pour le germon de l'atlantique nord - Informations dépendantes de la pêche, tableau des données de capture par pays (CSTEP 2025)	

Débarquements de Thon germon en 2024



Source : Informations dépendantes de la pêche, (CSTEP 2025)